

Réf: Dossier N° 049108

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPTOIR DES MATIERES PREMIERES DE
COTE D'IVOIRE » en abrégé « CMAP-CI »

Siège social Abidjan, Cocody, Palmeraie, Lot 1875, Ilot 106

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 15/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPTOIR DES MATIERES PREMIERES
DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « CMAP-CI »

Objet : Intermédiation pour l'achat & vente de produits agricoles, Achat – vente de plantations, Achat – vente de matières premières, Exportation de matières premières, Achat – vente de produits phytosanitaires, Achat – vente de matières agricoles, La fourniture de matériel général, Les équipements agricoles et industriels, Toutes prestations et activités liées.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Palmeraie, Lot 1875, Ilot 106

Dirigeant(s) : Mlle BOARE ABIBATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04924 du 02/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32782/GTCA/RC/2021 du 02/11/2021

